

AXES D'INTERVENTION

Objectifs stratégiques	Actions prioritées		2022	2023	2024	2025
Axe 1 : Organiser et piloter la gouvernance technique et politique de la CTG en lien avec les autres dispositifs						
Structurer un pilotage durable de la CTG	1.1	1.1.1 Définir les instances de gouvernance de la CTG, en assurer le suivi, choisir les chefs de file des différents comités de suivi et définir les modalités d'évaluation de la CTG	X			
Axe 2 : Offrir un accueil de qualité aux familles avec des enfants entre 0 et 17 ans et les soutenir dans leur expérience quotidienne de la parentalité						
Répondre aux nouvelles réalités des familles en matière de modes de garde	2.1	2.1.1. Favoriser la complémentarité et la transversalité entre les structures d'accueil collectif et l'accueil individuel à l'échelle de la commune 2.1.2. Créer un observatoire de la petite enfance pour ajuster la politique locale d'attribution des places 2.1.3. Animer et participer à un réseau partenarial intercommunal pour promouvoir et professionnaliser le métier d'assistant maternel		X		
Définir et structurer une politique jeunesse à l'échelle communale et intercommunale	2.2	2.2.1. Aller à la rencontre des jeunes pour recueillir leurs attentes dans une démarche participative 2.2.2. Identifier et activer les dispositifs jeunesse pour ouvrir la politique jeunesse autour du collège au cadre intercommunal	X			
Développer, dans le cadre du PEdT, une culture collective autour de l'accueil de tous les enfants	2.3	2.3.1. Déployer les conditions favorables à la prise en charge de la diversité des enfants afin d'accompagner toutes leurs difficultés 2.3.2. Réactiver le réseau des partenaires pour renforcer la cohérence des activités proposées 2.3.3. Permettre le suivi du dispositif par une évaluation efficace de l'action		X		

Repenser les modalités d'intervention des actions de soutien de la parentalité pour toucher le plus grand nombre	2.4	2.4.1. Développer un lieu de rencontre informel entre les parents et les professionnels 2.4.2. Lutter contre l'isolement des familles, en particulier celles qui ne travaillent pas, avec l'ensemble des partenaires		X		
Axe 3 : Créer de l'attractivité autour de l'action et l'animation sociales						
Favoriser le lien avec et entre les citoyens	3.1	3.1.2. Développer un programme de manifestations au service du bien vivre ensemble à Beauzelle 3.1.3. Concevoir des espaces d'accueil et d'animation au service de la convivialité	X			
Accompagner les différentes phases du vieillissement de la population	3.2	3.2.1. Créer une instance de veille pour mieux identifier les besoins des seniors 3.2.2. Valoriser les compétences des jeunes retraités dans des actions collectives de la vie de la Cité 3.2.3. Déployer la dimension intergénérationnelle dans les initiatives locales			X	
Organiser les conditions favorables pour aller à la rencontre de tous les publics	3.3	3.3.1. Organiser des réunions d'information en direction des habitants associant les différents acteurs du territoire- du logement, de l'action sociale, de l'éducation et autres partenaires 3.3.2. Proposer des activités conviviales/des temps de convivialité et offrir de l'information de proximité (en pied d'immeubles, à la sortie des écoles...)	X			
Axe 4 : Animer et coordonner le réseau partenarial autour de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la famille et des seniors						
Raviver le réseau partenarial pour identifier les sujets et déployer les conditions d'une meilleure prise en charge des besoins des habitants	4.1	4.1.1. Repérer l'ensemble des acteurs qui portent les actions dans les différents champs 4.1.2. Formaliser un portage et une animation municipale pour prévoir des événements et fixer les calendriers		X		
Faciliter l'accès aux droits et services pour l'ensemble des habitants	4.2	4.2.1. Informer sur les ressources du territoire pour vivre en famille 4.2.2. Renforcer la place et le rôle des accueils des services municipaux (Mairie, PEJS, CCAS, ST)			X	